

LIVRET ACCUEIL STAGIAIRES

Edito

Confrontés au quotidien à des enjeux sociaux de plus en plus forts, les collaborateurs de la Sécurité sociale contribuent par leur travail au pacte social de notre pays. Face aux mutations constantes tant de la législation que des missions à assurer, chacun doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement de qualité pour lui permettre de remplir au mieux les missions qui lui sont confiées.

L'Institut 4.10 est là pour accompagner les collaborateurs du Régime général, et plus largement les acteurs de la protection sociale, dans les évolutions qu'ils rencontrent. Former aux métiers, accompagner les évolutions professionnelles, orienter sont autant de missions que les équipes de l'institut s'emploient chaque jour à mettre en œuvre pour contribuer à la qualité du service rendu aux usagers.

La direction.

LIVRET ACCUEIL STAGIAIRES

institut
4.10

Qui sommes-nous ?



Nos sites d'accueil



Qualité d'accueil



Qualité de nos formations



Vos engagements


 institut
4.10


Qui sommes-nous ?

Organisme de Sécurité sociale, placé sous la tutelle de l'ucanss

L'Institut 4.10 est né au 1^{er} janvier 2016 de la mutualisation des Centres Régionaux de la Formation Professionnelle (CRFP).

Son nom fait écho à l'ordonnance du 4 octobre 1945, instituant la Sécurité sociale, et véhicule ses valeurs fondatrices : solidarité, équité, proximité. Il ancre l'Institut 4.10 au cœur de la protection sociale et rappelle à quel point le développement de son capital humain conditionnera sa capacité à relever les défis de demain.

Sa mission est d'accompagner le développement des ressources humaines de l'Institution pour répondre aux enjeux stratégiques des branches et aux besoins exprimés par les organismes locaux.

Nous préparons ainsi les collaborateurs de la Sécurité sociale à l'exercice de leur métier et les accompagnons dans le développement de leurs compétences.

Former, accompagner et conseiller les acteurs de la protection sociale

Les collaborateurs de la protection sociale exercent un métier unique.

L'Institut 4.10, par son offre catalogue, propose des formations interbranches et des formations spécifiques à chaque branche de la Sécurité sociale. Par ses actions de formation très ciblées en lien avec les problématiques locales, il permet de répondre aux besoins de chaque collaborateur.

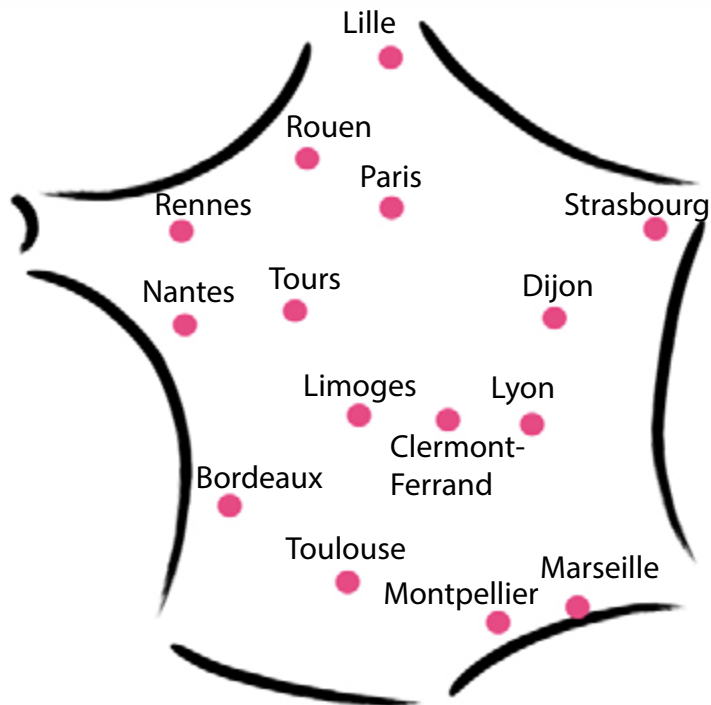
L'Institut 4.10 organise également des actions d'accompagnement individuel et collectif (détection de potentiel managérial, bilan professionnel, validation des acquis de l'expérience).

Enfin, il propose à chaque organisme un accompagnement renforcé dans sa stratégie en matière de ressources humaines, en l'aidant notamment à définir son plan de développement des compétences tout en optimisant son financement.

institut
4.10



LIVRET ACCUEIL STAGIAIRES



Nos sites d'accueil

Notre volonté ?
Garantir à nos clients une équité d'accessibilité à la formation, et permettre ainsi aux collaborateurs de disposer des compétences nécessaires à l'exercice de leur mission de service public sur l'ensemble du territoire.

L'Institut 4.10 propose un large choix de formations dispensées dans la plupart des grandes villes de France. Pour répondre à des besoins ponctuels, nous pouvons organiser nos formations sur d'autres sites ainsi que dans les organismes.



Qualité d'accueil

La réussite d'une prestation dépend de la qualité de l'action, de la qualité des conditions d'accueil et des moyens mis à disposition pour sa bonne réalisation.

Pour chacune de nos sessions en présentiel, vous trouverez, sur notre [site internet](#), les informations vous permettant de rejoindre facilement nos sites (accès des locaux, moyens de transports).

L'institut met tout en œuvre pour garantir l'accessibilité de son offre aux stagiaires.

Sur chacun de nos sites, nous veillons à vous accueillir dans des salles agréables, confortables et disposant de tout l'équipement nécessaire au bon déroulement de votre prestation.

Pour les prestations en distanciel, l'institut utilise un outil unique de classe virtuelle : BlackBoard Corporate. Afin de garantir une bonne connexion à l'outil et la qualité de la prestation, vous disposez d'un guide de prise en main et une

liste des pré-requis techniques, dont les liens d'accès sont précisés sur votre convocation.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous pourriez rencontrer des difficultés pour rejoindre votre lieu de formation ou suivre la formation, votre service RH/Formation ou vous-même devez **contacter l'Institut 4.10 au plus tôt**.

Si vous êtes reconnu travailleur handicapé et que vous devez suivre une formation diplômante ou bien passer un concours, sachez que le **Règlement des certificats de qualification professionnelle du Régime général de la Sécurité sociale** prévoit des aménagements d'épreuves et vous informe sur la procédure à suivre pour pouvoir en bénéficier.

Pendant toute la durée de la formation, votre intervenant reste votre interlocuteur privilégié. En fonction de votre besoin, s'il ne peut y répondre directement, il saura vous orienter vers le bon interlocuteur.



Qualité de nos prestations

Parce que nous portons une attention toute particulière à votre satisfaction, nous tenons à nous assurer de la pertinence et de la qualité de nos prestations.

A l'issue de chaque formation, vous serez amené à compléter un questionnaire d'évaluation dit « à chaud ». Analyser vos réponses, nous permet de vérifier la conformité de la formation avec les objectifs pédagogiques annoncés. C'est également un élément essentiel pour

apprécier la qualité du formateur et des prestations annexes.

Certifié Qualiopi pour ses actions de formation et d'accompagnement VAE par l'Afnor Certification depuis le 15 octobre 2021, l'Institut 4.10 satisfait au critère portant sur la qualification professionnelle et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations de formations.



Vos engagements

Un règlement intérieur des stagiaires décrit les règles applicables par tout stagiaire participant à une prestation, et ce pendant toute la durée de l'action suivie.

Ce règlement intérieur est consultable sur notre [site internet](#). Un lien vers ce règlement est également précisé sur la convocation. Vous êtes tenu d'en appliquer l'ensemble des règles énoncées.

Dans le cadre des formations à distance, vous ne pourrez accéder à notre plateforme de formation Syfadis Xperience qu'après acceptation exprès des conditions générales d'utilisation (CGU), celles-ci ayant pour vocation à régir l'utilisation de cette plateforme.